

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 13 (1884)
Heft: 10

Artikel: Des loisirs de l'instituteur [suite et fin]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040066>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DES LOISIRS DE L'INSTITUTEUR

(*Suite et fin.*)

Si l'instituteur est père de famille, ou si, grâce à son activité, il a été chargé de certains emplois compatibles avec ses fonctions, il ne s'autorisera jamais de ces motifs pour négliger la préparation des leçons : c'est là un de ses plus importants devoirs, une des principales conditions de succès dans l'enseignement. Les leçons de choses surtout demandent un travail préliminaire de tous les jours. Quel entrain, quelle facilité d'élocution ne faut-il pas avoir pour ne point les laisser languir ! Que de difficultés à vaincre pour les rendre attrayantes, pour intéresser les enfants ! Ne faut-il pas étudier soi-même attentivement les objets pour en donner une idée générale à la fois simple et claire, pour les présenter sous le côté le plus propre à frapper les jeunes intelligences ? Que de recherches souvent ne faut-il pas s'imposer pour trouver les noms des parties d'ifférentes d'un objet, pour en énumérer les qualités essentielles que l'on doit faire remarquer par l'enfant lui-même, pour en savoir indiquer l'usage ! Bien souvent encore on est forcé d'avoir recours à de longues réflexions pour découvrir une conclusion morale vraiment pratique et en rapport avec le sujet.

Est-il quelque chose de plus aride que la grammaire ? Pour faire disparaître ce qu'elle peut présenter de rebutant, une étude préparatoire est indispensable. Cette étude s'impose plus ou moins pour l'enseignement de toutes les branches du programme scolaire. Ce n'est pas en entrant à l'école *ex abrupto*, sans s'être occupé le moins du monde des matières prévues par l'ordre du jour, qu'un maître peut enseigner avec succès. Ce n'est pas en un clin d'œil qu'il pourra trouver les procédés les plus ingénieux, les plus efficaces, établir des séries de questions dans un ordre logique et mesurer ses explications à la force intellectuelle des enfants. Bien plus, la plupart des instituteurs ont des élèves de toutes les portées. Ils ont donc, pendant qu'ils s'adressent directement à un cours, à occuper les deux autres ; ils doivent nécessairement tout prévoir sous ce rapport, afin qu'aucun élève ne reste dans l'inaction pendant la classe.

Tous les instituteurs, et surtout les plus jeunes, sont absolument obligés, pour donner convenablement leurs leçons, de les préparer avec soin. C'est au défaut de préparation de la part du maître que les inspecteurs attribuent la faiblesse de certaines écoles. Interrogez tous les auteurs d'ouvrages pédagogiques : tous vous répondront qu'une bonne leçon ne s'improvise pas.

C'est, autant que possible, la veille, que cet important travail doit se faire ; il demandera plus ou moins de temps, suivant le

plus ou moins de difficultés qu'offre la leçon. Enfin un dernier coup d'œil sur les matières à parcourir, une dernière préparation immédiate de quelques instants sera de la plus grande utilité.

D'autres soins consomment encore une partie des loisirs de l'instituteur : c'est la tenue régulière du journal de classe, la correction des dictées, des devoirs et des compositions, la rédaction des corrigés, qui doivent, la plupart du moins, être l'œuvre du maître. Il s'occupera aussi, comme le règlement le prescrit, des notes, des places, des témoignages. On a toujours remarqué que ces moyens d'émulation produisent les meilleurs résultats et excitent puissamment l'application ; le temps qu'on y aura consacré ne sera pas perdu.

Mais la tâche scolaire du maître, comme aussi ses légitimes récréations de chaque jour et ses occupations accessoires, n'absorberont pas tous ses moments. Il lui restera assez de loisirs encore pour travailler à ajouter à ses connaissances, pour lire des revues, pour étudier des ouvrages pédagogiques, pour composer peu à peu un musée scolaire, pour former des collections de gravures, etc.

Celui qui, connaissant le prix du temps, a appris à ne pas le gaspiller à des riens, saura aisément et avec bonheur s'adonner à des études spéciales : c'est là qu'il trouvera, nous pouvons le lui prédire, la source des plus nobles et des plus pures jouissances. L'un reverra avec plaisir ses traités de physique, de chimie, de géologie, de botanique, de zoologie ; un autre préférera l'histoire ; un autre aura le goût des mathématiques ; un dernier aimera la littérature ; ils trouveront là, tout en s'instruisant, une utile diversion à leurs pénibles occupations quotidiennes. Ce travail spontané, conforme au goût de chacun d'eux, reposera leur esprit mieux encore que le repos complet et que les réjouissances tapageuses.

Le sujet que nous venons de traiter est riche en applications diverses ; mais nous ne voulons pas prolonger cet essai, car, il ne faut pas se le dissimuler, ceux qui n'ont pas le goût de l'étude, ne liront pas même cet article ; quant aux hommes de labeur (et ils sont nombreux), ils savent que le temps est un bienfait précieux dont la perte est irréparable ; ils se feront un devoir de consacrer les heures dont ils disposent à leurs exercices de piété, à la préparation des leçons, à l'étude de branches spéciales pour lesquelles ils se sentiraient des aptitudes et du goût ; ils ne négligeront jamais les occupations accessoires qui leur auraient été légitimement confiées. Le bon emploi du temps peut porter, on l'a constaté souvent, les talents les plus ordinaires à un degré assez élevé de développement ; il éloigne l'instituteur des plaisirs frivoles et dangereux, le préserve d'écarts, lui concilie l'estime de tous et rend sa vie heureuse et respectée. T.

